



Le Landou 2.0 devenu incontournable...



Coucher de soleil sur les hauteurs...



Ca roule à l'école...

Sommaire :

- P. 2-4 Chantiers Loisirs Jeunes 2021
- P. 5-7 Les écoles
- P. 8-9 Règlementations et Urbanisme
- P. 10-12 Les Associations - IFRES
- P. 13 ADMR - SSIAD
- P. 14-15 Petit topo sur l'eau
- P. 16-17 Travaux et aménagements
- P. 18 Le Mailhol devrait s'agrandir
- P. 19 Rejoignez Les Amis du Mailhol
- P. 20 L'adressage a été revu
- P. 21 Le Sentier des Venelles
- P. 22 Landou 2.0
- P. 23 Infos Mairie - dates
- P. 24 Les Crouzétoleries

Infos Mairie :

Tél : 05.63.50.60.16 **Fax :** 05.63.50.67.25
Mail : mairie.lacrouzette.81@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi à vendredi,
de 9h00 à 12h00 - l'après midi sur RV

Foyer Rural : 05.63.50.62.21
foyerruraldelacrouzette.fr

Site internet de Lacrouzette :
www.lacrouzette.fr

Directeur de la publication : François Bono

Commission Communication : Valérie Séguier

Rédaction, enquêtes et conception :

François Bono, Valérie Séguier, Bérandère Detolsan, Bernard Calvet, Philippe Girbas, Catherine Combes, Maryse Oules, Elodie Calvet, Pauline Viviers, Marie Noëlle Benoit, Françoise Gau, Michel Munoz, Adrien Buratto, Michel Liffraud.

Tirage : 830 exemplaires

Bulletin imprimable sur le site internet
www.lacrouzette.fr

Le Mot du Maire

A l'orée d'une cinquième vague (ou pas) de cette si longue pandémie, notre 27^{ème} Bulletin Crouzétol vient à point pour rappeler quelques évidences. D'abord il faut continuer, poursuivre ou compléter nos schémas vaccinaux, qui sans être la panacée, nous préservent statistiquement du pire en matière sanitaire ; ensuite appliquer comme par le passé (cela a été payant) les gestes barrières (masques, gel, distanciation et ...aération) ; enfin adopter sagesse et tempérance dans nos vies sociales quelque peu bousculées en ces temps nouveaux.

Une autre évidence : la filière granit n'est pas morte, certains l'avaient annoncée moribonde ou à l'agonie, elle a pourtant su résister encore et toujours ... En cette période où l'on redécouvre enfin qu'il faut réindustrialiser notre pays, produire le nécessaire, le vital et même plus sans dépendre d'un libre échangeisme dérégulé et déloyal, nous pouvons être cités en exemple. A la lueur de la COVID nous avons tous constaté nos failles et nos erreurs passées, devenant parfois un pays exportateur de matières premières qui nous reviennent transformées ailleurs. En cela la filière granit est un cas à mettre en exergue : extraction, transformation, transport, formation, modernisation, maintenance, fabrication machines-outils, artisanat associé et valorisation des reliquats de la filière forment un véritable et vertueux «cluster» (au bon sens du terme) sur ce territoire rural et atypique du Sidobre. Nous n'avons perdu aucun savoir-faire fondamental. Cependant elle est menacée aujourd'hui, non plus par le manque d'activité, mais par le double problème de la reprise d'entreprise d'une part et par un manque certain de main d'œuvre qualifiée d'autre part. On parle beaucoup de remettre la valeur « travail » au goût du jour mais sur le terrain on n'en mesure pas encore les effets. Lacrouzette ne manque ni d'attraits ni de charmes (ce sont d'ailleurs très souvent les visiteurs qui le disent) mais elle ne parvient à s'afficher ou à être affichée comme telle (y compris dans des contrées proches) tant au niveau de la vie locale, associative... que touristique ou industrielle. Croyons en nous, cessons de pratiquer « l'autodénigrement », faisons chacun notre publicité pour Lacrouzette, devenons les ambassadeurs de notre village.

En matière de renommée (et de ses trompettes), il convient de citer le fameux proverbe anglais (on sent déjà les Brexiteurs) : « Si vous ne soufflez pas dans votre trompette, nul ne le fera à votre place ».

F. BONO

LES CHANTIERS LOISIRS JEUNES cuvée 2021...

32 jeunes de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux (qui représente 19 communes) ont participé aux chantiers loisirs jeunes : 11 crouzétols ont répondu présent, autant dire plus du tiers... Nos jeunes ont laissé un très bon souvenir de leur passage.....



Cet été , durant 5 jours ils ont activement participé à la vie de leur territoire en donnant de leur temps.

3 communes ont pu bénéficier de ce dispositif soutenu par la CAF, la CCSVP :

Cambounes et son arboretum

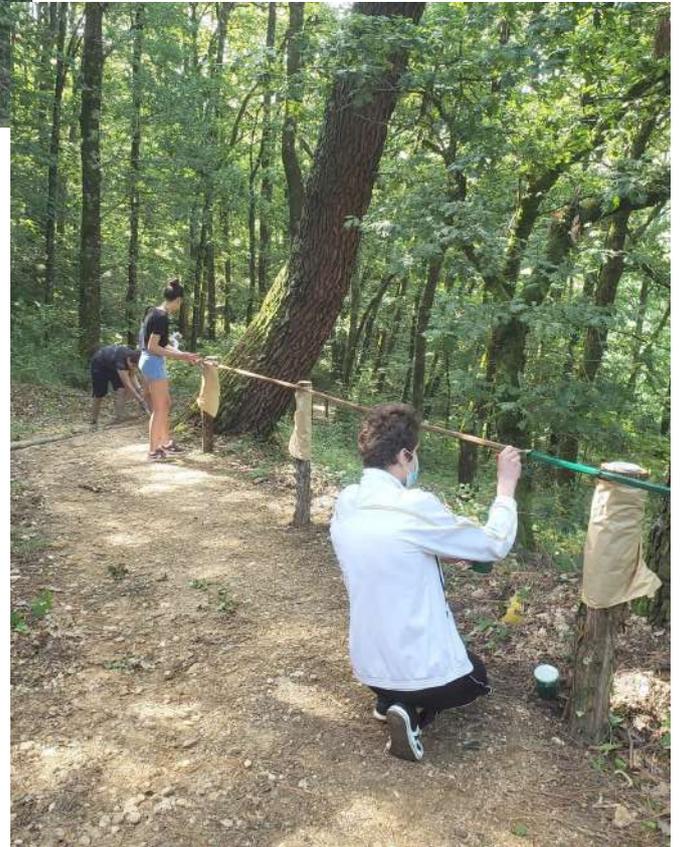
nettoyage écobuage et entretien de l'arboretum ,construction d'un hôtel à insectes, paillage des arbres fruitiers





Burlats sur le site du « roc du baptistou »

reconstruction de la réserve d'eau , nettoyage et mise en valeur du site (peinture des rampes d'accès, reconstruction des « canalets »..)



Lasfaillades et son arche

Nettoyage des abords du lacs , peinture des bancs de la place du village , construction d'une arche avec l'artiste de stone balance SP RANZA au cœur du village .

3 chantiers , trois sites , trois moments de partage, de rencontres, d'échanges de savoir faire et de savoir être avec pour maîtres mots : la bienveillance, l' intergénération, la bonne humeur et la volonté commune de s'inscrire dans la valorisation du territoire.

Une vraie réussite qui n'aurait pas pu voir le jour sans l'engagement des nombreux bénévoles qui sur chaque projet ont su donner de leur temps sans compter et dans la bienveillance.

En contrepartie de ce temps donné à ces tâches d'intérêt collectif, les jeunes bénéficient de 5 jours de vacances bien méritées : cette année au centre d'accueil la Forge de Quillan dans l'Aude.

Pour mettre en place ce séjour de loisirs, les jeunes sont sollicités tout au long de l'année à la fois pour choisir le lieu de leurs vacances et les activités qu'ils souhaitent pratiquer ; ils sont aussi impliqués dans la gestion du financement.

En effet si les parents participent à hauteur de 75 € et que l'ensemble des partenaires accompagne financièrement ce dispositif, les jeunes vont mener des actions durant l'année afin de boucler leur budget : vente de bulbes, nettoyage de véhicules...



Durant la semaine de loisirs, les jeunes sont encadrés par des animateurs qualifiés et ils sont hébergés dans un centre d'accueil agréé par la DDCSPP.

Chaque activité choisie et pratiquée lors de ce séjour est menée par des animateurs ayant un brevet d'état en rapport avec la dite activité .

Cette année ils ont pu pratiquer le tir à l'arc, le VTT, la bouée tractée, le bumping, le canyoning et l'équitation ; ils ont aussi passé une journée à la mer .



Pensez à vous positionner pour la session 2022, les places sont limitées !!

LA MAIRIE ET LES ECOLES

C'est la rentrée aussi à la mairie, pour les écoles

Une organisation en amont est à prévoir pour accueillir dans les meilleures conditions nos petits bambins. Les effectifs étant en baisse, les deux directeurs doivent organiser des classes en fonction du nombre et des niveaux.

Nous devons, DGS (directrice générale des services), adjointe et déléguée, prévoir et déterminer les plannings de travail pour la mise à disposition d'agents municipaux, à savoir :

Ecole Publique (38 élèves) : Stéphanie, aide scolaire.

Ecole St Joseph (78 élèves) : Karine, Magalie, Monique (aides scolaires) et Sandra (ATSEM).

La mairie doit aussi prévoir le personnel d'accueil du matin et du soir (garderie) sur les deux écoles :

Ecole Publique : Mathilde et Stéphanie (facturation et encaissement par les parents d'élèves).

Ecole St Joseph : roulement entre Karine, Sandra, Monique et Magalie.

Il n'y a pas d'école sans cantine, et comme chante Pierre Perret :

« J'aim'rai bien manger à la cantine, avec mes copains et mes copines... »



La réception des repas (fournis par un prestataire), le service, le rangement et le ménage sont assurés par les employées municipales :

Ecole Publique : Cathy et Stéphanie

Ecole St Joseph : Sandra, Magalie, Karine et Monique



Nous tenons à remercier l'OGEC de l'école privée pour l'installation d'un nouvel espace cuisine qui permet à notre personnel d'exercer dans de bonnes conditions.

Pour l'école Publique du Sidobre, un projet de réorganisation et réaménagement est en cours.

Nous remercions les Directeurs, M. Frayssinet et M. Phuc ainsi que les Associations liées aux Etablissements scolaires avec qui nous partageons des temps de rencontre, ceci nous permet de maintenir ou d'améliorer tous ces services.

Mais après l'école et la garderie, c'est encore une équipe municipale qui assure le ménage et intervient tous les jours sur les 2 écoles :

Ecole publique : Nelly et Audrey

Ecole St Joseph : Karine, Monique.



En ce qui concerne les mercredis et petites vacances, la ruche, association famille rurale organise son fonctionnement, toutefois la direction et 2 agents sont mis à disposition par la mairie pour un total de 869 heures par an.

L'équipe déléguée école, enfance et jeunesse ainsi que monsieur le Maire et la directrice générale mettent toute leur énergie et beaucoup de temps pour assurer un service de qualité et surtout et avant tout le maintien sur la commune des 2 écoles, et « le bien être des petits crouzétols ».

Les Ecoles...

L'école St Joseph est heureuse d'accueillir dans ses 3 classes 78 élèves.

Pour cette nouvelle rentrée scolaire 2021-2022, nous fêterons tout au long de l'année Jean de La Fontaine né le 8 Juillet 1621. L'équipe pédagogique a décidé de fêter ses 400 ans.

Nous avons donc, décidé de travailler « l'art à travers les fables ».

Afin de mener à bien ce projet, nous allons collaborer avec le « Moulin des Sittelles » qui nous aidera à chanter quelques fables mais également avec « Didascaline Horizon » où les élèves aborderont « le jeu théâtral », en mettant en scène des fables de La Fontaine. Les enfants du CP jusqu'au CM2 pourront explorer ces différents ateliers pour nous offrir en fin d'année une belle représentation, si la situation sanitaire le permet.

Pour les maternelles, les élèves auront l'occasion durant toute l'année de voir des spectacles vivants et de confectionner des marionnettes pour leur donner vie. Le 1^{er} spectacle a eu lieu le Mardi 5 Octobre à Brassac « L'Arbre » Compagnie Rouges les Anges cf. photos.

Sans oublier, la participation durant cette première période de l'école à l'**opération ELA** (la dictée d'ELA et la course « Mets tes baskets et bats la maladie ») pour sensibiliser les élèves au handicap et récolter des dons pour aider les personnes atteintes de leucodystrophie.



Un grand merci à tous les bénévoles qui organisent tout au long de l'année scolaire, des manifestations dont les recettes permettent chaque année de faire vivre aux élèves de beaux projets.

Voici une belle année en perspective pour tous nos élèves.

« C'est l'art suprême du professeur de réveiller la joie dans le savoir et l'expression créative » Albert Einstein.

Bonne rentrée à Tous.

Nous sommes partis au gymnase de Lacrouzette. Deux autres classes des écoles de Roquecourbe et de Lafontasse nous ont rejoints. Nous avons goûté avant de faire les ateliers de sport. Nous avons commencé par le molky, puis deux courses-relais morpion et construction, ensuite les boules molles et enfin le kin ball.

Arthur : « J'ai préféré les boules molles car j'y joue chez mes papi et mamie. »

Zoé : « Moi j'ai préféré la course-relais morpion. Je connaissais déjà le jeu du morpion et j'ai aimé que ce jeu soit en course-relais. »

Margaux : « Moi aussi, j'ai aimé la course-relais mais celle où il fallait construire une tour avec des kaplas. »

Élèves de CE1 - CM1



Après le pique-nique dans la cour, nous avons été au Foyer rural pour assister au spectacle « Aux origines du monde, contes Inuits » par la compagnie Sputnik.

Roller'class

La classe des CE2-CM2 de l'école Publique Le Sidobre fait des séances de rollers au gymnase près de l'école, deux fois par semaine.

On commence par s'équiper en mettant le casque, les genouillères, les coudières. On met ensuite les rollers et enfin les protections des mains. Avec tout cet équipement on est bien protégé !



On commence à s'échauffer en faisant des tours du gymnase. On fait ensuite des petits jeux comme des courses, des slaloms, on apprend à rester en équilibre, à rouler, à sauter par-dessus des petits obstacles.

Toute la classe rigole et s'amuse bien !

Sortie du lundi 14 septembre pour les journées du Patrimoine par les CE1-CM1

Au musée de Rieumontagné, nous avons appris que les hommes d'autrefois faisaient des statues-menhirs représentant des hommes ou des femmes ou moitié homme-moitié femme. Nous avons vu à la maison de Payrac une statue-menhir représentant un homme.

Au Musée, il y avait des ateliers des métiers anciens : le meunier qui fabrique de la farine (nous avons tourné la manivelle de la roue tournante pour écraser les grains de blé puis nous avons tamisé la farine)

le sabotier qui fabrique des sabots (nous en avons essayé, ce n'est pas facile de marcher avec des sabots car ils sont très lourds!)

Ce qui nous a marqué, c'est que les gens d'autrefois n'avaient pas d'eau dans les maisons ni d'électricité mais ils avaient tous un couteau dans la poche !



LA LOI MONTAGNE...

Déjà, un nouvel hiver approche. Et, avec lui, l'application de la **Loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne**, autrement appelée "Loi Montagne 2", active depuis octobre dernier dans notre pays.

Concrètement, cette loi impose aux conducteurs, à compter du **1er novembre et jusqu'au 31 mars** de l'année qui suit, d'équiper son véhicule, dans les départements concernés, de manière à respecter la réglementation désormais en vigueur.



Que dit la loi Montagne ?

Si vous circulez dans une zone concernée par la Loi Montagne, votre véhicule doit obligatoirement être pourvu d'un équipement hiver. Autrement dit, de **dispositifs inamovibles ou amovibles antidérapants** (chaussettes ou chaînes).

Qui décide de son application ?

Ce sont les Préfets des départements concernés qui définissent les communes à inclure dans la Loi Montagne, mais également les routes à exclure.

Comment savoir si on se trouve dans une zone Loi Montagne ?

Deux nouveaux panneaux du code de la route indiquent cette réglementation : le panneau B58 indique l'entrée dans une zone concernée, tandis qu'un second panneau B59 indique la sortie de la zone.

Qui est concerné ?

Tous les véhicules particuliers (légers et utilitaires légers) circulant dans une zone concernée par cette réglementation (même si cette zone est seulement traversée), mais également les poids-lourds et les autocars/autobus qui entrent dans le territoire, sont concernés par cette réglementation.



Que risque t'on en cas de manquement ?

Tout conducteur en infraction avec la Loi Montagne est passible d'une **contravention de 135€**.

Liste des départements concernés :

1 AIN	2B HAUTE CORSE	46 LOT	70 HAUTE SAÔNE
3 ALLIERS	21 COTE D'OR	48 LOZERE	71 SAÔNE ET LOIRE
4 ALPES HTES PROVENCE	23 CREUSE	54 MEUTHE MOSELLE	73 SAVOIE
5 HAUTES ALPES	25 DOUBS	57 MOSELLE	74 HAUTE SAVOIE
6 ALPES MARITIMES	26 DROME	58 NIEVRE	81 TARN
7 ARDECHE	30 GARD	63 PUY DE DOME	82 TARN ET GARONNE
9 ARIEGE	31 HAUTE GARONNE	64 PYRENEES ATLANTIQUES	83 VAR
11 AUDE	34 HERAULT	65 HAUTES PYRENEES	84 VAUCLUSE
12 AVEYRON	38 ISERE	66 PYRENEES ORIENTALES	87 HAUTE VIENNE
15 CANTAL	39 JURA	67 BAS RHIN	88 VOSGES
19 CORREZE	42 LOIRE	68 HAUT RHIN	89 YONNE
			90 BELFORT

Communes Tarnaises

Alban
Barre
Berlats
Curvalle
Escroux
Fontrieu
Gijounet
Lacaune
Le Fraysse
Le Masnau-Massuguiès
Massals
Miolles
Moulin-Mage
Murat-sur-Vèbre
Nages
St-Salvi-de-Carcavès
Senaux
Viane

L'URBANISME ET SES REGLES...



Le PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) regroupe les règles d'urbanisme auxquelles nous devons en cas de travaux ou de modification d'aspect extérieur nous référer.

Le non respect de ces règles ou l'absence de demande de travaux ou de permis de construire peut entraîner des pénalités pour les contrevenants.

Cette règle de respect de PLU existe dans toutes communes françaises.

Travaux sans autorisation, quels risques ?

Montant de la taxe d'aménagement majoré

En cas de construction ou d'aménagement sans autorisation ou en infraction aux obligations résultant du permis ou de la déclaration préalable, le montant de la taxe due peut être assorti d'une pénalité de 80 % du montant de la taxe (Article L.331-23 du code de l'urbanisme).

Amende

Les personnes réalisant des travaux sans autorisation peuvent être punies d'une amende comprise entre

1 200 euros et 6 000 euros par mètre carré de surface construite, démolie ou rendue inutilisable

1 200 euros et 300 000 euros dans les autres cas.

En cas de récidive, outre la peine d'amende ainsi définie, un emprisonnement de six mois pourra être prononcé (Article L.480-4 du code de l'urbanisme).

Démolition de la construction

Le tribunal peut ordonner la démolition d'une construction non régularisable. (Article L.480-14 du code de l'urbanisme).

Nos associations...



L'Etoile d'Argent du Sidobre

Doucement mais sûrement nous reprenons goût aux rencontres à travers des activités : après-midi jeux (20 personnes pour belote, scrabble) – gym séniors (10 à 15 personnes).

Le pique-nique qui a eu lieu en juillet à Beyriès a conquis les présents ; cette journée était différente puisque chacun amenait son repas, et le club offrait apéritif, vins et dessert. De quoi faire « chaud au coeur ». La joie de se revoir et de commencer à espérer.

Dernièrement, le club ETOILE D'ARGENT DU SIDOBRE préparait la réception du Concours **Départemental de Belote** organisé par la Fédération et ce, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Des équipes sont venues de tout le Tarn et LACROUZETTE était bien représentée. Au cours du repas à la salle du Foyer, les récompenses ont été remises :

1er - Jean-Paul et Jacques de VIELMUR	3797 points
2è - Lucien et Roger de LAUTREC	3785 points
3è - Anne-Marie et Simone de LACROUZETTE..	3682 points

Félicitations aux heureux gagnants et bravo pour nos deux joueuses, mais sans chauvinisme, nous citerons aussi les lauréats du club entre la 8ème et la 18ème place : Claude et Christian – Marie-Jeanne et Solange – Denis et Renée – Josian et Colette qui ont reçu un cadeau.

La FEDERATION, le **Club ETOILE D'ARGENT** remercie la Municipalité et les responsables du Foyer pour avoir été attentifs à nos demandes et mis les locaux à notre disposition.



Les enfants et le rugby

Le 23 Octobre dernier l'entente Sidobre Montagne XV délocalisait l'entraînement de l'école de rugby au terrain de foot de Labessière à Lacrouzette.

Par une belle matinée d'automne une quarantaine de jeunes de 4 à 14 ans se sont défoulés de 10h à 12h avec leurs éducateurs respectifs.

L'expérience devrait être renouvelée lors de prochaines vacances dans un autre village du Sidobre.



Les enfants souhaitant essayer sont les bienvenus.



STAGES D'INITIATION ET PERFECTIONNEMENT BMX

Festiride asso à mis en place durant les vacances de la Toussaint, 2 jours de stages le 02/11 et 03/11 "Initiation et perfectionnement BMX & MTB encadré par Nico CAMBON - Educateur sportif diplômé d'état et Champion de France en 2001 et responsable de l'Association ROOTS BMX à ALBI.

Très bonne participation pour une première, 10 enfants étaient inscrits le 02/11 et 6 enfants le 03/11. Tranche d'Age : 7 ans - 16 ans et de la commune de Lacrouzette principalement mais également de St-Pierre de Trivisy, St-Salvy, Castres, St-Amans Soult, Le Bez et Revel. Très bon retour des enfants et des parents.



Stage au Malous en raison des intempéries

Projet 2022 : stages BMX sur la période des vacances d'Avril 2022 au local de l'Association de Nico CAMBON - ROOTS BMX à Albi.

Nous remercions La Communauté des Communes Vals et Plateaux du Sidobre et la Municipalité de Lacrouzette pour leur aide apportée.



Ce jeudi 11 novembre sur la place du Théron a eu lieu la commémoration de l'armistice 1918.

Enfin une cérémonie digne de ce nom (l'an dernier : service minimum pour cause de Covid). Cette année la population de Lacrouzette y était conviée. Après la messe, le cortège partait de l'église pour se rendre devant le monument aux morts. Outre les pompiers, les anciens combattants de CATM section Sidobre étaient présents.

Monsieur le Maire François Bono nous a lu le traditionnel message du ministre des armées. Après le dépôt de gerbes, la sonnerie « aux morts » résonna annonçant la minute de silence. Une flamboyante Marseillaise vint clôturer la cérémonie qui a été suivie du traditionnel vin d'honneur.

Cette journée du 11 novembre commémore les millions de morts mais aussi les héros de la bataille de 39-40, également ceux des conflits dans lesquels le pays s'était engagé (Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie...). N'oublions pas les militaires français tués en OPEX (opérations extérieures). On en compte 549 depuis 1963. Ils combattent pour assurer notre sécurité (au Mali, en Afrique, en Afghanistan et en Irak au Proche Orient).

Une pensée pour eux et pour leur famille.



L'après midi du **11 novembre** a vu les centaines de vététistes toujours au rendez vous à cette date pour la **21^è RONDE DES ROCHERS**.

713 vététistes, 3 circuits avec ravitaillements et dénivelés différents pour rester à la portée de tous.

Encore un édition appréciée, grâce à une équipe engagée et toujours motivée.

Merci à eux pour l'entretien de nos chemins.

Dimanche 3 Octobre s'est déroulée sur la commune de **Lacrouzette** et pour la deuxième année consécutive, une **course d'orientation** de niveau régional organisée par le **club Azimut Orientation Castres**. Cette manifestation qui a eu lieu sur le secteur de Crémaussel et de la Safranière a réuni plus de **120 coureurs** jeunes et moins jeunes de toute la région Occitanie.

La course d'orientation est une activité sportive qui allie la tête et les jambes. L'objectif d'un orienteur est de réaliser le plus vite possible un circuit de plusieurs postes de contrôle que l'on appelle aussi balises. Pour réaliser ce parcours il faut savoir lire et comprendre la carte et utiliser sa boussole. Cette activité se pratique également en VTT.



Les coureurs ont ainsi pu découvrir les magnifiques rochers du Sidobre, et tous ont vraiment apprécié ces terrains techniques et physiques.

Le club organisateur remercie la municipalité et les propriétaires qui ont donné leurs autorisations pour courir dans ces belles forêts du Sidobre.

Plus d'infos sur le club : <https://azimut-orientation-castres.jimdofree.com/>

L'IFRES Centre de Formation

Le vendredi 22 octobre, le **CFA IFRES** a accueilli M. Pierre Peyre, responsable **MAF (Meilleurs Apprentis de France)**, pour la remise des diplômes et médailles du MAF cru 2021, à nos deux heureux lauréats.

En effet, c'est en présence de leurs familles et amis, des membres du Jury et de M. Jean Luc Pistre représentant de la Mairie que **Teddy Salitot** et **Dylan Vigouroux**, tous deux juste diplômés du CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration, ont reçu leurs prix du concours MAF 2021. Ils ont chacun été décorés de la médaille d'or départementale et de la médaille d'argent régionale.

Bruno De Sousa Pedro, MAF 2016 dans la même catégorie, était présent pour le passage du flambeau à ses jeunes collègues, débutant peut-être ainsi une émulation fraternelle dans les sections d'apprentis du CFA de Lacrouzette et favorisant une solidarité inter-générationnelle afin d'assurer la transmission de savoir-faire exceptionnels et la promotion du travail manuel.



« Source de motivation pour les jeunes, le concours MAF est l'occasion pour les apprentis de développer leur goût du travail bien fait, d'affirmer leur personnalité et leur passion, de progresser dans leurs compétences, d'obtenir la juste récompense de leurs efforts et de témoigner avec fierté aux yeux de tous de l'efficacité de leur formation ».

Pour tout cela et parce que les candidats au concours 2022 sont déjà prêts, l'IFRES souhaite accompagner les nouvelles générations d'apprentis marbriers et d'apprentis tailleurs à la participation au concours MAF.

ADMR - SSIAD à votre service depuis 20 ans

L'association **ADMR SSIAD MONTAGNE ET SIDOBRE** a été créée le 20 juillet 2001. Elle est animée par une équipe de bénévoles. Le service de soins intervient sur 27 communes (le territoire s'étend des portes de Castres aux Monts de Lacaune) et a une capacité d'accueil de 89 places dont une place pour personne handicapée de moins de 60 ans. Le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) contribue au maintien des personnes à domicile. Les interventions se font sur prescription médicale auprès :

- des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie,
- des personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes d'une maladie chronique.

Elles ont entre autres pour objectif :

- de prévenir la perte d'autonomie,
- d'éviter une hospitalisation ou faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement.

Elles peuvent être de courte, de moyenne ou de longue durée selon l'état de santé et les besoins du patient et le SSIAD peut intervenir 7 jours sur 7 si nécessaire. Elles sont prises en charge directement et intégralement par l'assurance maladie.

Les équipes sont essentiellement composées d'aides-soignants et d'infirmiers. Ils réalisent, selon leurs compétences : des soins de nursing (toilette) et des actes infirmiers (pansements, distribution des médicaments, injections...)

Le SSIAD est autorisé à intervenir auprès d'un **nombre limité de personnes**. Il est donc possible que le service ne puisse pas vous prendre en charge au moment où vous en faites la demande. Vous serez alors inscrit sur une liste d'attente.

Si le SSIAD est en capacité d'intervenir, une évaluation des besoins est réalisée à votre domicile par l'infirmier coordonnateur du SSIAD. A l'issue, il vous proposera un rythme d'interventions.

L'accueil de jour Agout-Montalet a ouvert ses portes en septembre 2015 sur deux sites (Brassac au sein de l'EHPAD associatif et Lacaune). Il couvre les territoires des Hautes Terres d'OC et une partie de Castres, soit 29 communes. Il s'adresse aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et /ou de troubles apparentés. Sa capacité d'accueil est de 10 places.

Son activité se développe grâce à l'implication des bénévoles. La relation avec les EHPAD crée une passerelle favorisant le passage entre domicile et institution.

Il permet aux personnes âgées de bénéficier d'un suivi régulier et d'un accompagnement adapté, d'entretenir leurs capacités grâce aux activités proposées, de renouer des liens et de sortir de chez elles.

Il propose un accompagnement individualisé et un soutien aux aidants le plus souvent. L'objectif est de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel.

Ces temps passés hors du domicile contribuent également à rompre l'isolement et à permettre aux proches de dégager du temps pour leurs propres occupations.

Des activités variées sont mises en place pour favoriser les stimulations physiques, sensorielles et cognitives ainsi que des actions favorisant une meilleure nutrition et des actions contribuant au bien-être. Le prix à la journée est fixé annuellement par le conseil départemental. Il peut être financé, dans le cadre du plan d'aide APA, jusqu'à 509,76 € par an au-delà des plafonds de l'APA.

La structure peut organiser le transport des participants. Si cela n'est pas le cas, un forfait transport est versé à la famille ou est déduit du tarif journalier.

Le coût restant à charge pour la personne peut également être partiellement financé par l'ensemble des organismes dont vous dépendez.

N'hésitez pas à vous renseigner. **Contact : SSIAD Montagne et Sidobre - Tél 05 63 73 45 08**

PETIT TOPO SUR L'EAU...

Nos délégués Bernard Calvet et Jean Luc Pistre accompagnés de notre Maire ont assisté le vendredi 24 septembre à l'assemblée générale du SIAH* Dadou, suivie de la visite des installations...
Le SIAH Dadou est un syndicat intercommunal qui a la charge de distribuer l'eau potable à l'ensemble des 52 communes du département dont Lacrouzette.



Retenue du barrage de Rassisse, réservoir d'eau brute.



Usine de traitement de Teillet, avec à gauche traitement à l'ozone et sur la droite les filtres à sable.



Cuves étanches de traitement à l'ozone.

Arrivée des deux conduites de diamètre 700 du barrage de Rassisse.



Station de pompage au pied du barrage de Rassisse avec 3 pompes de 500 KW.

Il y a deux pompes de service et une pompe de dépannage.

Cette station de pompage reste opérationnelle même en cas de coupure électrique, grâce à un puissant groupe électrogène.



*Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Dadou

Avec 22 156 abonnés, la population totale desservie est de 49 035 habitants (chiffres 2020).

La consommation journalière moyenne par personne est de 147 litres, et le volume d'eau annuel moyen par abonné (par foyer) : 119 m³.

Les ressources d'eaux brutes sont prélevées dans le barrage de « la Bancalié » pour 1 095 469 m³, et dans le barrage de « Rassisse » pour 3 394 912 m³.

Le volume d'eau brute traitée est de 4 059 448 m³, principalement par l'usine de Teillet (dont la capacité de traitement est de 25 000 m³/jour contre 5 000 m³/jour pour l'usine de la Bancalié).

La délégation de service public pour l'exploitation des installations a été attribué à VEOLIA jusqu'en 2032.

L'eau brute est pompée dans la retenue de Rassisse par 2 pompes de 500 Kw et d'un débit de 700 m³/heure chacune. Elle est acheminée jusqu'à l'usine de Teillet par 2 conduites de 500 mm de diamètre.



L'usine ultra moderne de Teillet est en fonctionnement depuis 2018 :

Capacité de production 1 275 m³/h. Elle possède 2 réservoirs de stockage de 14 000 m³ chacun.

Le traitement de l'eau s'effectue par reminéralisation, préozonation, coagulation (floculation), clarification, filtration sur sable puis sur mangagran désinfection UV, chloration et remise à l'équilibre.

Quelques chiffres :

2 003 km de réseau de canalisations

105 réservoirs sur le terrain pour une capacité de stockage de 19 400 m³

Rendement du réseau 77 % pour un indice de pertes de 1.31 m³/jour/kilomètre (qui reste un bon résultat)

Les travaux en cours :

Interconnexion du barrage de la Bancalié avec l'usine de Teillet (pour à terme arrêter la production de l'usine de traitement de la Bancalié).

Les projets :

Construction à Rassisse d'une centrale hydraulique pour turbiner l'eau du « débit réservé » du Dadou.

Travaux et aménagements...



Construction en régie d'un espace terrain de pétanque au site de La Bessière, qui rend cet endroit encore plus agréable.

L'entretien des chalets continue, avec le remplacement des écrans tv (achetés chez notre quincailler local).



Goudronnage des allées en collaboration avec la CCSVP. Montant des travaux 13 000 €



La pompe de relevage de La Fourzié demande un entretien annuel qui est assuré par convention par M. J. Marie Bru, ainsi que celle de la Roque. Les agents techniques assurent régulièrement le nettoyage du pourtour.

Sur le secteur de la Roque : l'assainissement est également assuré par un poste de relevage qui renvoie les eaux usées sur le poste de relevage de la Fourzié.

Tout est ensuite redirigé vers la station d'épuration (contrôle régulier par un organisme indépendant agréé) qui est entretenue par les agents techniques. La station est non polluante (analyses régulières et positives).





Mise en place au foyer d'une rampe d'accès normalisée pour faciliter et sécuriser l'accès aux personnes à mobilité réduite (chasse roue au sol et rampe à hauteur)

Cette année a été particulièrement favorable à la pousse de la végétation...

Nettoyage et taille du talus qui borde l'entrée du gymnase à l'aide de la nacelle qui nous rend régulièrement de nombreux services et en toute sécurité.



On a du coup pu vérifier que les boules de granit à la caserne des pompiers étaient toujours là...

Les travaux dans leurs nouveaux locaux attribués par la mairie terminés, l'ADMR a pu prendre possession des lieux, plus grands et donc plus pratiques.

L'ancien bureau deviendra comme prévu le local abritant les boîtes postales qui seront ainsi à l'abri des actes de vandalisme.



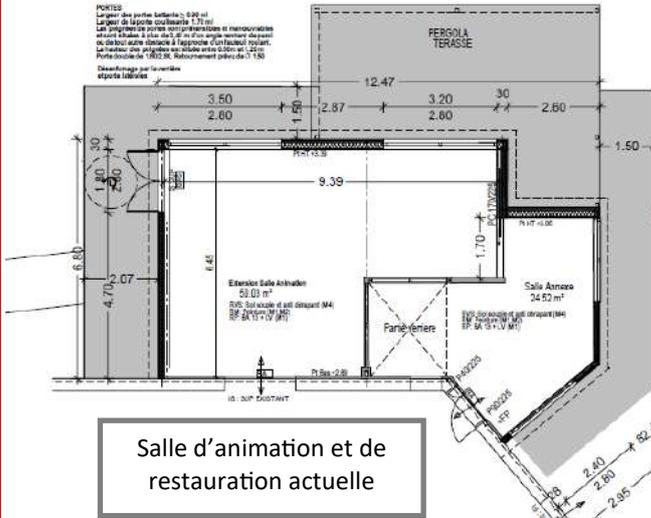
LE MAILHOL POURRAIT S'AGRANDIR...

Ca y est, après maintes péripéties et de nombreuses révisions, les travaux d'agrandissement de la maison de retraite vont peut être se concrétiser... Encore quelques démarches...

Le projet a mûri, a été discuté et travaillé avec le CCAS (centre Communal d'Action Sociale) où siègent élus et bénévoles, et va prochainement voir le jour.

Les exigences sur le bâtiment existant pour pouvoir agrandir ont été drastiques, et de nouvelles normes édictées ont conduit à de nouveaux aménagements (construction d'un SAS d'entrée).

Le projet consiste en des agrandissements attenants à la grande salle sur la partie arrière (animations et coin familles) d'une part,

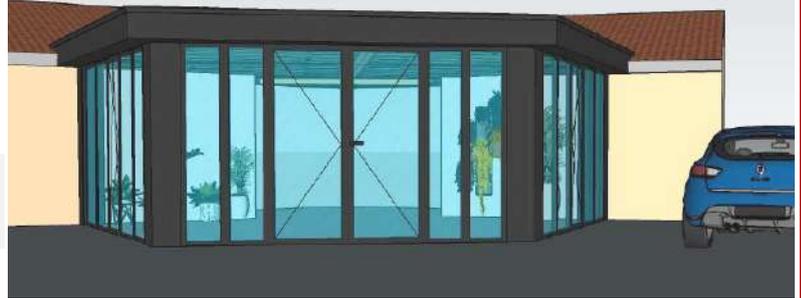


Salle d'animation et de restauration actuelle



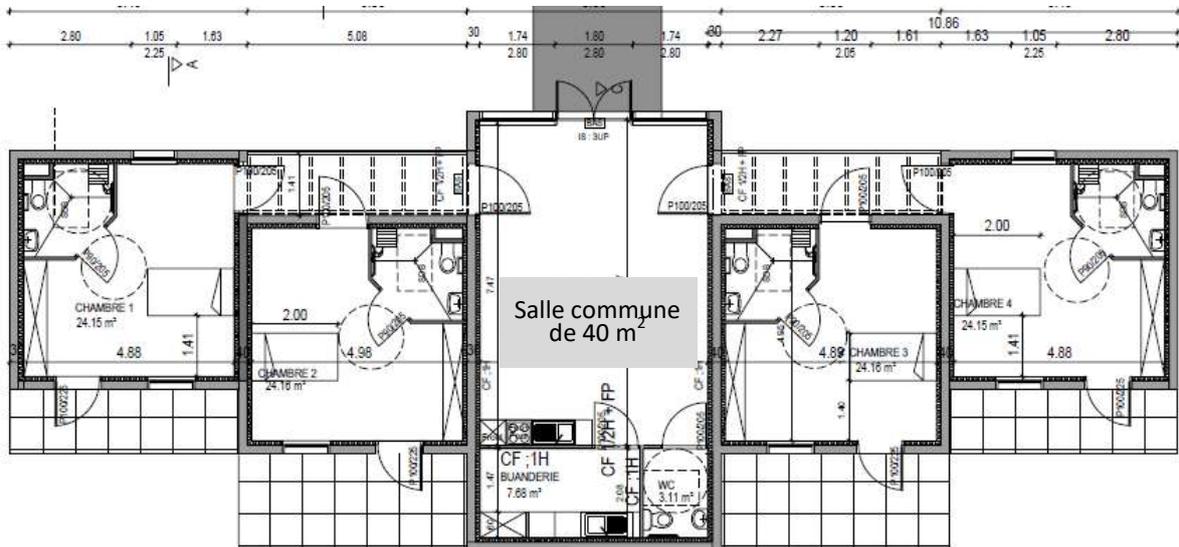
Vue arrière de la future salle d'animation et coin familles

Vue du futur SAS d'entrée avec une place de stationnement normalisée (3% de pente et pas 6 comme actuellement !)



Et d'autre part non attenant à la maison de retraite, la « maison passerelle » va voir le jour sur la partie gauche du terrain, elle regroupera 4 espaces de vie de 24 m² et une salle commune de 40 m² : la collocation des aînés va voir le jour à Lacrouzette !

Les personnes en locatif seront autonomes et rattachées au Mailhol si elles le souhaitent pour la restauration et les activités.



LES AMIS DU MAILHOL

REJOIGNEZ NOUS !

La solitude comporte un risque de diminution de notre potentiel intellectuel, et donc de notre autonomie ; nous pouvons la rencontrer à tout moment de notre vie, suite à une rupture de travail, un problème de santé ou un déménagement...

Venez donc avec nous !

Que vous soyez seul ou pas, dans la fleur de l'âge ou sénior, nous vous proposons de consacrer seulement quelques moments de l'année (une ou deux fois par trimestre si le cœur vous en dit) pour venir :

- ◆ Partager vos souvenirs, votre expérience passée ou récente sur quelque domaine que ce soit (par exemple votre métier),
- ◆ Partager vos centres d'intérêt, qu'il s'agisse de lecture, pâtisserie, tricot, couture, cinéma, jardinage, musique, peinture, bricolage...
- ◆ Échanger sur tout sujet : philosophie ou pratique, sur une recette de cuisine, un livre que vous avez aimé, ou même « potiner », avec bienveillance s'entend, sur ce qui nous entoure... Ou encore simplement écouter ceux qui veulent parler de leurs soucis et qui ont peur de la solitude.

Ainsi vous nous aiderez à éloigner le spectre de cette solitude.

Pour cela, nous nous rencontrerons devant la cheminée de la Maison du Mailhol, ou sur sa terrasse si le soleil nous y invite.

C'est ainsi que nous dynamiserons plus encore la vie sociale de cette maison et ses liens avec l'extérieur.

Vous pourrez venir y participer à des activités (le chant, la belote...)

Nous avons besoin de vous pour que certains gardent le goût de vivre, le goût des plaisirs simples et de la convivialité.

Nous avons besoin de vous pour tout cela, car plus on est et plus on rit !

N'hésitez plus, appelez moi : **06.20.35.66.06**... Je noterai vos centres d'intérêt et nous allons créer une équipe conviviale qui pourra intervenir quand vous le souhaitez et quand vous serez disponible.

A Bientôt.

Marie-Hélène GONTARD
Château du Fieu à Lacrouzette

Assemblée de l'Amicale du Mailhol
Le JEUDI 9 DECEMBRE à 18h
À la résidence du Mailhol
VENEZ NOUS RENCONTRER !





Révision de l'adressage

Nous en avons parlé dans le dernier bulletin, l'adressage de tous les points de distribution de la commune a dû être normé (obligation de donner un numéro et une désignation aux voies et aux lieux dits). De nouvelles voies ont été nommées ; tous les chemins et toutes les voies ont été délimités.

Cela reste neutre pour nombre d'entre nous, mais peut avoir des répercussions pour d'autres, particuliers ou entreprises...

Tous ces désagréments sont indépendants de notre volonté...

Depuis début 2021, en collaboration avec TIGEO (Tarn Infogéographie), un adjoint et un agent municipal ont travaillé à mettre à jour l'adressage et ont effectué toutes les modifications nécessaires.

Toutes ces informations seront transmises à : Tarn Fibre, SNA (Service National de l'Adressage), SDIS (Services de Secours), IGN (Institut Géographique National), DGFIP (les impôts) et GPS (la dame qui parle dans votre voiture).

D'ici la fin de l'année les personnes concernées par ces changements seront prévenues par un courrier qui vous donnera votre nouvelle adresse, et les informations nécessaires et afférentes (tout changement même mineur doit être signalé aux différents organismes). Environ 300 modifications ont été effectuées.

Si nécessaire une plaque avec votre nouveau numéro vous sera fournie par la mairie.

Exemples de modifications

« 2 Le Cros » devient « 2 **hameau** de Cros »

« 2 La Clairié Basse » devient « 2 **chemin** de la Clairié Basse »

« Le Fieu » devient « **impasse** du Fieu »

Il y a environ 90 voies différentes dans la commune.

Certaines parcelles disponibles à la construction ou bâtiments susceptibles d'être vendus non numérotés se sont vus attribuer un numéro.

78 entreprises et 233 particuliers vont voir leur adresse modifiée.

Commission Patrimoine : LE SENTIER DES VENELLES

Le Dimanche 17 octobre une bonne partie du Conseil Municipal s'est retrouvée sur la Place du Théron avec une mission bien particulière : tester, grandeur nature, le Sentier des Venelles. Le conseil s'est concentré sur les extérieurs, Notre-Dame-du-Granit accueillant la messe dominicale.

L'occasion aussi de revenir sur les origines de notre village, qui n'a pas toujours été là où il se trouve actuellement ! en effet ça n'est probablement qu'au cours du XIII^{ème} s. que la communauté s'est implantée sur le site actuel (non pas que ce fût forcément désert auparavant, mais ça n'était pas le cœur du village comme actuellement).

Et où était donc notre beau village avant le XIII^{ème} siècle ? sur un éperon rocheux que quelques curieux, chasseurs et randonneurs connaissent sans doute : Peyrolles, haut au-dessus de l'Agoût ! On sait que le site accueillait un château et une église, *Sanch Miquel de Peirola*, implantée à proximité (le vocable de Michel est d'ailleurs fréquemment associé à des sites de hauteur). Les archéologues ont trouvé traces d'un bourg étagé sur les pentes près du château. L'habitat était ensuite dispersé dans de nombreux hameaux, dont certains subsistent aujourd'hui.

A noter que notre commune est un cas quasi unique dans l'histoire car les limites territoriales de la commune actuelle sont identiques à celles de la « communauté de Peyrolle », elles-mêmes identiques à celles de la paroisse, voire identiques à celles de la seigneurie historique. Seul le chef-lieu s'est déplacé !



Après ce petit point historique, le Conseil partit à la découverte du circuit lui-même et notamment des nombreuses maisons élevées au XVI^{ème} siècle dans ce qui est notre actuel centre bourg. Il est d'ailleurs remarquable quand dans une période troublée par les incessantes guerres de religion, notre village ait connu une période de prospérité ! cela est probablement dû à la stabilité de Castres, toute proche, et dont le gouverneur catholique n'était autre que le tolérant Jean de Nadal, seigneur de La-crouzette...

Après deux bonnes heures de divagations et digressions diverses (que la guide conférencière du Conseil a eu bien du mal à contenir !), le Sentier de Venelles a reçu une approbation générale : habitants et visiteurs peuvent donc désormais (re)découvrir les richesses architecturales du centre bourg. Un document disponible en mairie et une signalétique spécifique apposée à différents endroits du village vous aiguilleront, en 45 mn environ, grâce à toute l'équipe du Conseil Municipal et bien sûr aux agents de la mairie.

Il est prévu de proposer des visites commentées pour les Journées du Patrimoine, et pourquoi pas, sur demande pour des groupes.

LANDOU 2.0

Le **LANDOU 2.0** qui est devenu un incontournable dans nos communes rurales et que la Communauté de Communes a mis sur nos routes passe sur Lacrouzette 2 fois par mois, au service de la population pour vous aider dans vos démarches administratives et numériques parfois bien complexes (l'accès systématique aux portails informatiques dépasse de nombreuses personnes).

Des ateliers sont également mis en place : au Mailhol ou dans d'autres communes : rencontres intergénérationnelles, ateliers bricolage, informatique, ateliers créatifs, réflexologie avec l'aide d'une intervenante... Bref un concentré de positif à notre service...

Sophie Pagès assure haut la main le remplacement d'Aurélie Mougel qui est partie en congé maternité. Les dates de passage à Lacrouzette sont affichées sur le panneau lumineux, et le planning mensuel du LANDOU 2.0 est affiché en mairie.



Passage de Sophie et son Landou le 1er octobre devant le Mailhol : une résidente en profite pour prendre un petit café pendant que Sophie se démène avec les administrations au téléphone pour une administrée crouzétole.



Gaëtan Bouyssou, animateur du Mailhol, Mme Paul Victor, résidente, Sophie Pagès, animatrice Landou 2.0 et Quentin, animateur numérique à la Communauté de Communes rattaché au Landou .

Quelques chiffres du Landou 2.0 pour cette année passée :

- 426** personnes accueillies,
- 105** pour des renseignements,
- 39** qui souhaitent tisser un lien social,
- 19** parents ont participé au café/parents (cible 0 - 3 ans)
- 36** ont participé aux sorties ateliers (jardinage, couture...)
- 69** personnes ont été formées au numérique (initiation)
- 141** personnes ont demandé de l'aide pour des démarches en ligne

INFOS MAIRIE



LE RATICIDE se récupère au foyer auprès de Cathy ou Nathalie qui gèrent la distribution.
Il n'est plus stocké ou distribué en mairie.

UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR FAIRE VOS DEMARCHES D'URBANISME

Un projet de construction ? Des travaux à déclarer ? La communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et ses 16 communes déploient une plateforme permettant aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leurs démarches d'urbanisme auprès de leur mairie.

A partir du 01 janvier 2022, vous aurez la possibilité de déposer gratuitement votre demande d'urbanisme directement sur internet. Les dossiers de certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir pourront ainsi être déposés en ligne 7j/7, 24h/24. Cette plateforme est le seul canal de dépôt dématérialisé. Un dossier envoyé par mail, par un formulaire de contact ou encore par une clé USB ne sera pas recevable.

Les demandes de pièces, modifications de délai passeront par cette plateforme si le dossier a été déposé de manière dématérialisée.

La possibilité de déposer les demandes sous format papier en mairie est maintenue.

Pour plus d'informations sur le service et pour déposer votre demande, vous pouvez vous connecter à l'adresse <https://ccsvp.fr/gnau>.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse gnau@ccsvp.fr

LACROUZETTE sur TF1

Début octobre nos nouveaux buralistes Christine et Francesco ont été mis en lumière sur TF1 suite à l'acquisition et la reprise d'un commerce essentiel via SOS Villages.

Nous profitons de ce bulletin pour leur souhaiter la bienvenue.



TF1.FR
SOS Villages : la reprise gagnante



Nouvelle mise en lumière du Sidobre le 28 octobre lors du journal télévisé de TF1 avec un reportage très intéressant sur nos sites granitiques si surprenants...

Quelques dates à retenir...

Janvier 2022 :

09.01.22 : Thé dansant (Sidobre Musette)

16.01.22 : Loto du Club des Aînés

29.01.22 : Loto Chasse et Pêche

Février 2022 :

04.02.22 : Loto du Comité des Fêtes

06.02.22 : thé dansant (Sidobre Musette)

20.02.22 : Loto de la résidence du Mailhol

26.02.22 : Loto ADMR

Mars 2022 :

06.03.22 : Thé dansant (Sidobre Musette)

Les crouzétoleries... Un mariage peu ordinaire !



En cette période de circulation de virus (et oui, personne ne l'avait vu venir celui là... et si on nous avait dit il y a 18 mois que ça allait durer..... Aussi longtemps on aurait bien rigolé) il est bien compliqué de continuer notre petite vie qui était si bien organisée....

En plus des entreprises, des collectivités, des festivités, les organisations de mariages ont été un vrai casse tête ... Mais parfois plus pour certains que pour d'autres.....

Laurence Séguier, pure crouzétole souhaite depuis août 2020 épouser Ali, pakistanais, son compagnon depuis de nombreuses années et papa de sa petite fille Leila. Cette petite famille vit et travaille à **Londres** en Angleterre, mais le retour aux sources est une évidence pour Laurence ...

Bon bin pour août 2020... On annule tout ! Impossible d'organiser un mariage ou bien avec si peu de monde, que toutes les unions programmées se font en petit comité.

Un peu compliqué lorsqu'on arrive de Londres..

Le jeune couple décide donc de tout reporter à... 2021... En espérant bien sur que le vilain virus se sera évaporé...

Et bien non, il est toujours là le bougre, et profite des beaux jours et des vacances des uns et des autres pour se propager un peu plus....

Quel casse tête lorsque les témoins et la famille arrivent des 4 coins du monde dans notre petit coin du Sidobre pour enfin unir les deux tourtereaux...!

Les témoins ont réussi à venir dans le Sidobre :

Paras, le copain du **Kenya**,

Shabbaz, le copain arrivé du **Pakistan**,

Sudath et Ash, les amis du **Sri Lanka** et **de l'Inde** avec leurs enfants Raph et Amalie,

Le frère d'Ali et son épouse française arrivés du Pakistan

Les amis **Australiens** et ceux de **Porto Rico**, les crouzétols Aurélie, Julien, Cédric, Loïc, et toute la famille... Seul Omar, l'ami de New-York n'a pas réussi à être là...

Bref les quatre coins du monde se sont retrouvés à Lacrouzette pour célébrer une belle histoire, véritable bulle de bonheur pour les heureux mariés et leur petite fille.

Le Maire a pour l'occasion célébré le mariage en français... et également en anglais, pour que chacun d'où qu'il soit puisse participer.